



La lettre et la loi : endroit et envers du prétoire

Dans les mentalités collectives, le prétoire est souvent associé au procès pénal, car il cristallise toute une dramaturgie. Qu'il fasse l'objet d'une réflexion principale ou incidente, le prétoire

permet de poser le cadre d'une représentation du rituel judiciaire. Désigné aussi comme la "salle d'audience", figure métonymique pour le bâtiment du tribunal, le prétoire est le lieu de l'instance autorisée à porter la norme juridique au nom de la collectivité.

Or, cette norme reflète nécessairement la morale d'une société à un moment donné, voire certaines de ses idéologies, et même ses fantasmes. Le prétoire, dans ces conditions, s'impose comme le cadre symbolique de nos sociétés, celui dans lequel se règlent, dans une certaine mesure, les conflits humains. Il apparaît dès lors comme le lieu d'affrontement des passions et des forces contraignantes de la civilisation.

Quelle dimension effective accorder au prétoire, lieu hautement symbolique ? De quelle manière est-il ressenti, que ce soit à l'intérieur, ou à l'extérieur du tribunal ?

Commentateurs avertis du procès ou de sa fiction littéraire, spectateurs et acteurs de la scène judiciaire apportent à ces questions des réponses inédites. Celles-ci s'inscrivent dans l'histoire de même que dans la période la plus contemporaine, afin d'appréhender simultanément l'endroit et l'envers du prétoire.



Colloque organisé par l'Institut
de sciences criminelles
et de la justice (ISCJ)

La lettre et la loi : endroit et envers du prétoire

vendredi 31 mai et samedi 1^{er} juin 2013

amphi Duguit, Pôle juridique et judiciaire - 35, place Pey-Berland - 33000 Bordeaux



Venir au Pôle juridique et judiciaire

DEPUIS LA GARE SAINT-JEAN

> Prendre le tram C (direction Les Aubiers), descendre arrêt **Porte de Bourgogne** et prendre le tram A (direction Mérignac), descendre arrêt **Hôtel de ville** (durée totale : 20 mn env.).

DEPUIS L'AÉROPORT

> Prendre la liane 1 jusqu'à Gambetta, rejoindre la rue Vital Carles et prendre le tram B arrêt **Gambetta** (direction Pessac Centre), descendre arrêt **Hôtel de ville** (durée totale : 50 mn env.).

PÔLE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE

Tram lignes A et B, arrêt Hôtel de ville • T. 05 56 00 97 81

Avec le soutien des partenaires



Entrée gratuite

inscription par mail obligatoire auprès de l'Institut de sciences criminelles et de la justice : isc@u-bordeaux4.fr

Colloque éligible au titre de la formation continue des avocats

Direction scientifique :

Sophie Delbrel et Josette Rico

Coordonnées : Institut de sciences criminelles et de la justice

T : 05 56 84 29 17 • isc@u-bordeaux4.fr • site : isc.u-bordeaux4.fr

Pôle juridique et judiciaire • 35, place Pey-Berland • 33000 Bordeaux

Tram lignes A et B, arrêt Hôtel de ville

conception / impression : service communication / Imprimerie de l'Université Montesquieu - Bordeaux IV - Illustration de couverture : Asfrid de Largentaye
Cédés photographiques avec l'aimable autorisation du président de la Cour d'Assises de Lot-et-Garonne - avril 2013

FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

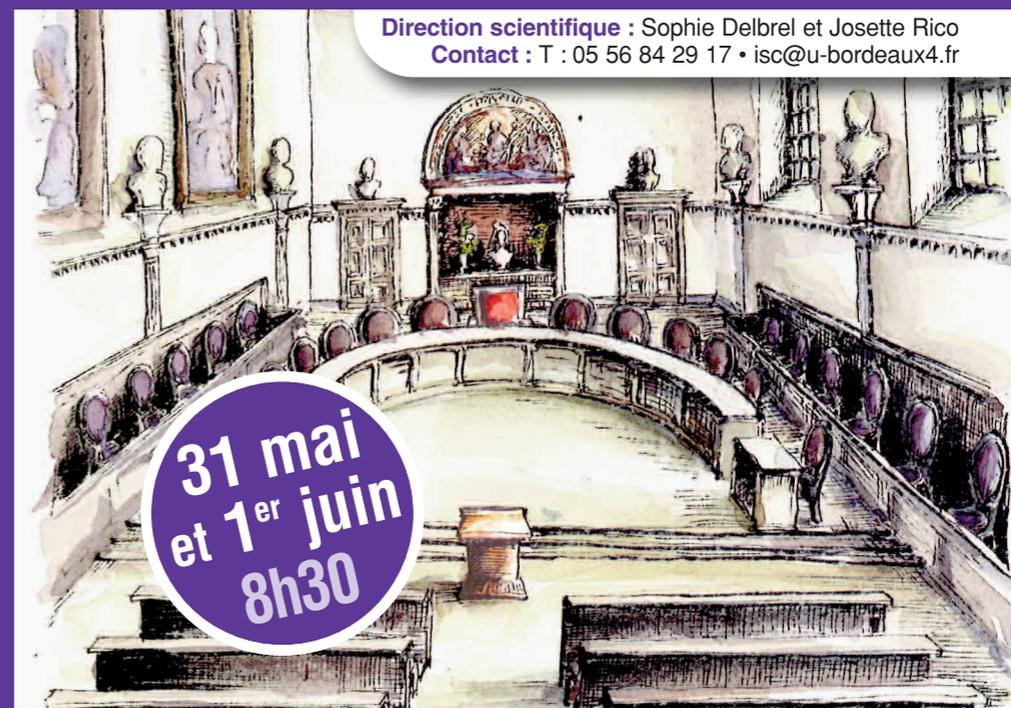


Colloque organisé par l'Institut de sciences
criminelles et de la justice (ISCJ)

La lettre et la loi : endroit et envers du prétoire

Pôle juridique et judiciaire, amphi Duguit
35, place Pey-Berland à Bordeaux

Direction scientifique : Sophie Delbrel et Josette Rico
Contact : T : 05 56 84 29 17 • isc@u-bordeaux4.fr



**31 mai
et 1^{er} juin
8h30**

vendredi 31 mai - matinée

8h30 *Accueil des participants*

8h50 **Allocution d'ouverture**
Jean-Christophe Saint-Pau,
directeur de l'ISCJ

9h **Présentation du projet la lettre et la loi - perspectives plurielles sur le droit pénal et la justice**

Sophie Delbrel,
maître de conférences en histoire du droit,
Josette Rico,
maître de conférences en littérature française,
Université Montesquieu - Bordeaux IV



➤ Esthétique du prétoire

sous la présidence de **Cécile Robin**,
maître de conférences en droit privé, chef du département de la recherche et de la documentation à l'Ecole nationale de la magistrature

9h10 **La Vérité du prétoire : Jésus devant le tribunal**
Antonio Amalfitano,
doctorant en droit privé, Université Montesquieu - Bordeaux IV et Università degli Studi di Napoli Federico II

9h35 **Un procès transporté aux Enfers : La Lydiade (1602) de François Descallis**
Denis Bjaï,
professeur de littérature française à l'Université d'Orléans

Discussion - Pause café

10h50 **Les victimes du prétoire dans les fables de la Fontaine**
Eve-Marie Halba,
docteur en langue française, Université Paris IV-Sorbonne

11h15 **Le prétoire révolutionnaire sous la Terreur : une justice populaire sacralisée. Lecture des Dieux ont soif, d'Anatole France**
Loris Chavanette,
doctorant en histoire, EHESS

11h40 **Joseph K dans le prétoire désert : l'usage littéraire de la charge symbolique du prétoire**
Marie-Cécile Guérin,
maître de conférences - HDR en droit privé et sciences criminelles,
Université Montesquieu - Bordeaux IV

Discussion - Pause déjeuner, 12h30 à 14h20

vendredi 31 mai - après-midi

➤ Le prétoire singulier

sous la présidence de **Me Philippe Duprat**,
ancien Bâtonnier du Barreau de Bordeaux

14h30 **La salle d'audience du tribunal pour enfants : du désordre de la huitième chambre du tribunal correctionnel de la Seine à la sérénité d'une justice paternelle et bienveillante**
Dominique Messineo,
maître de conférences en histoire du droit, Université d'Orléans

14h55 **Le prétoire, un espace militant pour les avocats du SAF**
Jean-Philippe Tonneau,
doctorant en sociologie, Université de Nantes

Discussion

15h40 **Prétoire et interprétation : jeu et enjeu du rôle de l'interprète**
Sylvie Monjean-Decaudin,
docteur en droit privé, professeure associée à l'Université de Cergy-Pontoise, expert traductrice et interprète près la Cour d'appel de Bordeaux

16h05 **L'idéal du juge sous le III^e Reich : la bouche de la loi "naturelle"**
Johann Chapoutot,
maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université Pierre-Mendès-France Grenoble, membre de l'IUF

Discussion



samedi 1^{er} juin - matinée

8h30 *Accueil des participants*

➤ L'âme du prétoire

sous la présidence de **Benoît Mornet**,
conseiller à la Cour d'appel d'Agen, président de Cour d'Assises

9h **D'un rituel judiciaire à l'autre : une comparaison des prétoires français et italiens**
Anne Jolivet,
docteur en sociologie du droit, Université Lumière Lyon 2 et Università degli Studi di Milano

9h25 **Regard anthropologique sur les prétoires français**
Christiane Besnier,
docteur en ethnologie et sociologie comparée, Université Paris-Descartes

Discussion - Pause café

10h50 **La tribune et le prétoire : l'éloquence des avocats-parlementaires sous le feu de la caricature**
Pierre Allorant,
maître de conférences - HDR en histoire du droit, Université d'Orléans

11h15 **La Cour d'assises dépeinte à l'acide. François Mauriac et l'affaire Favre-Bulle**
Yann Delbrel,
professeur d'histoire du droit, Université Montesquieu - Bordeaux IV, avocat

Discussion

11h50 **Conclusion**
Denis Salas,
magistrat, secrétaire général de l'Association française pour l'histoire de la justice, directeur scientifique des Cahiers de la justice

